

Rapport du Comité d'Homologation Régional - Les espèces homologuées en Rhône-Alpes en 2000

Alain BERNARD, Cyrille DELIRY et le C.H.R.

Le dixième rapport du Comité d'Homologation Régional présente les données examinées par les 12 membres qui le composent. Les 55 espèces concernées par ce rapport sont présentées dans l'ordre systématique avec un bref commentaire éventuel.

This tenth report of the Regional Rarities Committee presents the records which have been examined by the 12 members of the C.H.R. This report presents 55 species in the systematic order with a brief comment.

INTRODUCTION

Le dixième rapport du C.H.R. concerne les espèces soumises à homologation en région Rhône-Alpes en 2000. 55 espèces (record de 1999 égalé) y figurent en incorporant les données acceptées par les comités national (également par la Commission de l'Avifaune Suisse) et régional, ce que nous faisons depuis le rapport de 1994.

Le début de l'année 2000, la dixième de l'existence du C.H.R., aura été marqué par la présence d'oiseaux pélagiques ou maritimes déportés par la tempête de fin décembre 1999 : 1 bernache cravant dans le Rhône, 1 grand Labbe sur le Léman, au moins 9 mouettes tridactyles en Dombes et dans la vallée de l'Ain (01).

Un record d'observations de fuligules nyrocas a été atteint, totalisant 27 individus pour 22 observations

On retiendra aussi la première mention régionale du Fuligule à tête noire, du Bruant nain et de la sous-espèce vulpinus de la Buse variable, la troisième mention de l'Aigle pomarin, la seconde pour l'Ain, la troisième mention du Bécasseau tacheté, toujours en Dombes (01), la quatrième pour le Gobemouche nain, la seconde mention hivernale de la Lusciniole.

COMPOSITION DU C.H.R.

Le C.H.R. est composé de : Robert BENDELE (07), Alain BERNARD (01), Guillaume BRUNEAU (69), Pierre CROUZIER (01), Alain LADET (07), David LOOSE (38), Georges OLIOSO (président, 26), Alexandre RENAUDIER (69), André ULMER (42) et le secrétariat est assuré par Cyrille DELIRY (membre non votant, 38).

Raphaël JORDAN (74), entré en 2001, et Edouard DANSETTE (69), entré en 2002, ont examiné quelques fiches de l'année 2000.

LISTE SYSTÉMATIQUE DES DONNÉES ACCEPTÉES

L'ordre systématique est celui adopté par la Liste des oiseaux du Paléarctique occidental (LE MARECHAL et DUBOIS 2003).

L'année considérée est 2000.

Entre parenthèses, les deux premiers chiffres ou nombres indiquent respectivement le nombre de données et le nombre d'individus homologués en Rhône-Alpes jusqu'en 1999 inclus ; les deux chiffres ou nombres suivants donnent la même indication pour 2000.

ABRÉVIATIONS NON USUELLES

Ad = adulte, CAvS = Commission de l'Avifaune Suisse, C.H.N. = Comité d'Homologation National, C.H.R = Comité d'Homologation Régional, fem = femelle, imm. = immature, ind. = individu, juv.= juvénile, pull.(i) = poussin (s).

Crabier chevelu - *Ardeola ralloides* (55/>75 - 2/2)

Hors Dombes.

Ain - Pérouges, 1 ad., 16 avril (A. Bernard, P. Cordonnier)

Drôme - Châteauneuf du Rhône, 1 ind., 8 mai (J. Girard-Claudon)

L'observation de Pérouges amène la troisième date précoce régionale (précédentes : 31 mars 1967 dans la Loire, 15 avril 1977 dans l'Ain).

Héron garde-bœufs - *Bubulcus ibis* (>201/>1727 - 5/11)

Hors Dombes et Basse Vallée du Rhône.

Ain - Saint Bénigne, Arbigny, 4 ad., 12 juin (P. Crouzier)

Ardèche - Saint-Julien-de-Peyrolas, 1 ind., 26 et 27 janvier (D. Genoud, O. Lecoq)

Isère - Courtenay, 1 ind., 23 juillet (G. Juppé) ; Montalieu, 3 ind., 4 octobre (C. Deliry, C. Garin)

Rhône - Taluyers, 2 ad. sub-nuptiaux, 26 juillet (C. Deliry)

Grande Aigrette - *Ardea alba* (9/26 - 4/11)

Hors Dombes.

Ain - Lescheroux, 1 ind., 14 janvier (P. & J.B. Crouzier) ; Saint Denis les Bourg, 1 ind., 18 mars (P. Crouzier)

Isère - Brangues, 1 ad., 21 au 27 mars (C. Deliry) ; Courtenay, 8 ind., 12 septembre (G. Juppé)

Ibis falcinelle - *Plegadis falcinellus* (8/10 - 4/1)

Ain - Versailleux, 1 ad., 24 juillet ; Villars-les-Dombes, 1 ad., 13 août ; 1 ad., 12 au 17 octobre ; Marlieux, 1 ad., 3 octobre (P. & J.B. Crouzier)

Ces mentions dombistes semblent pouvoir être rapportées à 1 seul oiseau ad. qui s'est sédentarisé dans cette région de novembre 1999 à mai 2001.

Flamant rose - *Phoenicopterus roseus* (0/0 - 2/1)

Ain - Birieux, 1 jeune 1ère année, 2 septembre au 17 octobre ; Villars-les-Dombes, 1 jeune 1ère année, 2 au 4 novembre (P. & J.B. Crouzier)

D'autres observations du même oiseau ont été effectuées en Dombes jusqu'au 8 mai 2001.

Cygne de Bewick - *Cygnus columbianus* (7/14 - 1/3)

Ain - Vescours, 3 ad. du 2 décembre 1999 au 22 janvier (P. & J.B. Crouzier) ; Villars-les-Dombes, 2 ad. et 1 imm., 22 novembre (G. Bruneau)

Oie des moissons - *Anser fabalis* (4/23 - 2/55)

Ain - Versailleux, 3 ind., 16 au 30 janvier (A. Bernard, P. & J.B. Crouzier, A. Lamy) ; Viriat, 52 ind., 11 février (J.B. Crouzier)

Les oiseaux de Versailleux présentaient les caractéristiques de la race *rossicus* appelée maintenant Oie de tundra. La race nominale *fabalis* semble d'occurrence exceptionnelle dans notre pays, ce qui justifie son inscription dans la liste du C.H.N. à partir du 1er janvier 2000.

Bernache cravant - *Branta bernicla* (2/4 - 1/1)

Rhône - Décines-Charpieu, 1 ad., race nominale *bernicla*, 3 janvier (Y. Lornage)
Cet oiseau fait peut-être partie du groupe de 3 ind. vu sur ce site le 28 décembre 1999.

Fuligule à bec cerclé - *Aythya collaris* (8/9 - 1/1)

Homologation nationale.

Ain - Chalamont, 1 mâle ad., 4 février (G. Bruneau)

Fuligule nyroca - *Aythya nyroca* (38/46 - 22/27)

Ain - Saint-Germain-sur-Renon, 1 fem., 9 et 12 janvier (P. & J.B. Crouzier, H. Farghen) ; Birieux, 1 fem. ad, 23 janvier ; 1 mâle ad. et 1 fem. ad., 13 février ; Chalamont, 1 mâle ad., 23 janvier ; 1 mâle (le même ?), 6 au 13 février (P. & J.B. Crouzier) ; 1 mâle, 9 mars ; Chalamont (second site), 1 fem., 9 mars ; 1 mâle ad., 21 juillet ; Le Montellier, 1 mâle ad., 30 janvier (P. Crouzier) ; Saint-André-le-Bouchoux, 1 fem. ad., 24 février ; Versailleux, 1 mâle ad., 24 février ; 1 mâle ad., 21 décembre (P. & J.B. Crouzier, A. Forest) ; Saint-Marcel-en-Dombes, 2 mâles ad., 5 mars (D. & G. Tissier) ; Saint-Paul-de-Varax, 2 mâles ad., 22 juin ; 1 mâle ad., 24 juin ; 1 mâle ad. et 1 fem. ad., 9 et 11 novembre ; 1 mâle, 14 au 17 décembre ; Bouligneux, 1 imm., 23 au 25 novembre (serait présent depuis le 21 novembre d'après d'autres sources) ; 1 mâle, 14 au 16 décembre ; Villars-les-Dombes, 1 mâle ad., 2 décembre (P. & J.B. Crouzier, A. Forest) ; Le Plantay, 1 mâle, 14 décembre (P. Crouzier)
Savoie - Saint-Felix, 1 mâle et 1 fem., 19 février (C. Juphard, M. Serra)

Si la fréquence de l'espèce en Dombes est remarquable (record régional), la rareté de son signalement sur les lacs alpins ne correspond sans doute pas à la réalité.

Fuligule à tête noire - *Aythya affinis* (0/0 - 1/1)

Homologation nationale.

Ain - Versailleux, Villars-les-Dombes, 1 mâle ad., 24 et 25 février (G. Bruneau, P. Crouzier, A. Bernard, P. Cordonnier et al.)

1ère mention régionale de cette espèce, considérée comme d'origine sauvage douteuse en Suisse et en Allemagne.

Eristature rousse - *Oxyura jamaicensis* (10/11 - 2/3)

Homologation nationale.

Ain - Birieux, 1 fem./juv., 26 au 31 août (A. Bernard, P. Varagnat) ; 1 mâle de 1er hiver et 1 fem./juv., 18 au 20 novembre (P. & J.B. Crouzier, A. Forest)

Rappelons que les oiseaux de cette espèce américaine susceptible de s'hybrider

Le Bièvre, 2006-2007, 21, 71-82

avec « notre » Erismature à tête blanche, et de faire disparaître à terme celle-ci, doivent être signalés le plus rapidement possible afin qu'ils puissent être éliminés physiquement. La distinction entre les plumages juvéniles et féminins des deux espèces requiert toutefois une certaine attention et de bonnes conditions d'observation.

Erismature à tête blanche - *Oxyura leucocephala* (2/2 - 2/2)

Homologation nationale.

Ain - Lapeyrouse, 1 mâle ad., 27 septembre au 9 novembre (G. Bruneau, P. Crouzier, O. Debré, B. Gilard et al.) ; Birieux, 1 fem. ad., 2 au 17 octobre (P. Crouzier)

Les deux espèces d'érismatures ont donc été observées sur le même étang en l'espace de quelques semaines.

Gypaète barbu - *Gypaetus barbatus* (8/11 - 0/0)

En Savoie, 1 trio a couvé sans produire de jeune alors qu'en Haute-Savoie, 1 couple a élevé 1 jeune pour la 4ème année consécutive.

Vautour fauve - *Gyps fulvus* (3/11 - 1/1)

Ardèche - Lavilledieu, 1 subad., 17 mars (D. Genoud)

Buse de Russie - *Buteo buteo vulpinus* (0/0 - 1/1)

Homologation nationale.

Ain - Péronnas, 1 ad., 26 février (P. Crouzier)

Première mention régionale de cette sous-espèce.

Aigle pomarin - *Aquila pomarina* (0/0 - 1/1)

Homologation nationale.

Ain - Birieux, 1 (ad. possible), 30 avril (M.&F. Poumarat)

Troisième mention régionale de l'espèce, la seconde pour l'Ain.

Aigle criard - *Aquila clanga* (2/2 - 1/1)

Homologation nationale.

Haute-Savoie - Thollon-les-Mémises (Le Hucel), 1 imm., 13 mars (J.P. Jordan et al.)

Aigle de Bonelli - *Hieraetus fasciatus* (0/0 - 1/1)

Drôme - Plan-de-Baix, 1 ad., 8 juillet (S. Chanel)

Sur les 2 couples installés en Ardèche, 1 seul a pondu mais sans succès.

Faucon kobez - *Falco vespertinus* (1/1 - 4/4)

Ain - Balan, 1 fem. imm., 28 avril ; Château-Gaillard, 1 mâle ad., 4 mai (A. Bernard) ;

Saint-Paul-de-Varax, 1 mâle ad., 16 mai (A. Bernard, C. Guex, D. Odier)

Isère - Courtenay, 1 fem. ad., 29 et 30 avril (G. Juppet)

Faucon d'Eléonore - *Falco eleonora* (4/4 - 1/1)

Homologation nationale.

Ardèche - Saint-Vincent-de-Barrès, 1, morphe sombre, 8 août (D. Genoud)

Sixième mention régionale de l'espèce, la 3ème pour l'Ardèche. Elle s'inscrit bien dans le calendrier rhônalpin de cet oiseau : du 1er juin (1997) au 2 octobre (1994).

C'est le quatrième ind. de morphe sombre contre 2 de morphe clair.

Marouette ponctuée - *Porzana porzana* (35/>33 - 2/2)

Ain - Lapeyrouse, 1 ind., 27 août (P. Crouzier, A. Forest) ; Villars les Dombes, 1 ind.,

28 août (P. Crouzier)

Marouette poussin - *Porzana parva* (8/9 - 4/4)

Homologation nationale.

Ain - Divonne-les-Bains (Etangs de Crassy), 1 mâle, 24 avril (B. Piot) ; Birieux, 1 mâle chanteur, 27 mai au 1er juin (P. & J.B. Crouzier) ; 1 fem., 8 juillet (G. Bruneau) ; Villars les Dombes, 1 fem. ad., 13 août (P. Crouzier)

Le chanteur de Birieux a disparu après que des observateurs peu scrupuleux aient pénétré sur le site.

Huïtrier-pie - *Haematopus ostralegus* (0/0 - 1/1)

Ardèche - Aubenas, 1 ind., 24 mars (D. Cocatre, M. Ibanez, D. Genoud)

1ère mention de cette espèce depuis son entrée sur la liste C.H.R. au 1er janvier 1999.

Avocette élégante - *Recurvirostra avosetta* (3/4 - 6/13)

Ain - Boulogneux, 1 ind., 6 janvier (P. Crouzier) ; Le Plantay, 1 ind., 15 avril (P. Crouzier, J.L. Cathala) ; Versailleux, 1 ind., 24 avril ; Villars-les-Dombes, 1 ind., 24 avril (P. Crouzier) ; Marlieux, 1 ad., 17 et 18 juin (P. & J.B. Crouzier)

Isère - Montalieu, 7 ind., 17 décembre (C. Deliry, C. Garin)

L'oiseau de janvier en Dombes a peut-être été amené par la tempête de décembre 1999.

Bécasseau maubèche - *Calidris canutus* (1/1 - 1/1)

Ain - Villars les Dombes, 1 ad. nuptial, 16 juillet (P. Crouzier, A. Bernard)

Bécasseau sanderling - *Calidris alba* (6/7 - 2/2)

Haute-Savoie - Sciez, 1 ind., 16 avril ; 17 mai (R. Jordan)

Bécasseau de Temminck - *Calidris temminckii* (33/>50 - 6/6)

Ain - Boulogneux, 1 ad. nuptial, 22 au 24 juillet (A. Forest, P. Crouzier, A. Bernard) ; Dompierre sur Veyle, 1 ad., 5 août ; Saint-Nizier-le-Désert, 1 juv 1ère année, 20 au 22 août (P. Crouzier, A. Forest) ; Versailleux, 1 ad., 22 août (P. Crouzier)

Rhône - Miribel-Jonage, 1 ind., 6 août (B. Di Natale, J. Gruet, R. Rufer, J.P. & R. Jordan)

Haute-Savoie - Sciez, 1 ind., 1er mai (R. Jordan).

Que des isolés cette année, presque tous observés au passage postnuptial.

Bécasseau tacheté - *Calidris melanotos* (2/2 - 1/1)

Homologation nationale.

Ain - Villars les Dombes, 1 juv., 18 au 28 septembre (G. Bruneau, A. Bernard, P. Crouzier et al.)

Troisième citation régionale de l'espèce, toujours en Dombes et au passage postnuptial.

Barge rousse - *Limosa lapponica* (3/5 - 3/3)

Ain - Lapeyrouse, 1 ind., 30 septembre au 3 octobre ; Villars les Dombes, 1 ind. différent, 5 octobre (P. & J.B. Crouzier, A. Forest)

Haute-Savoie - Sciez, 1 mâle ad., 29 avril (R. Jordan)

Labbe parasite - *Stercorarius parasiticus* (>4/>4 - 1/1)

Haute-Savoie - Au large de Thonon-les-Bains (F) et d'Allaman (canton de Vaud,

Le Bièvre, 2006-2007, 21, 71-82

Suisse) : 1 ind., photo, 7 septembre (J. Duplain, L. Maumary, H. Duperrex, homologué CAVS)

Labbe à longue queue - *Stercorarius laugicaudus* (7/14 - 1/1)

Homologation nationale.

Haute-Savoie - Thonon-les-Bains, 1 juv., photo, 27 août (L. Maumary)

Grand Labbe - *Catharacta skua* (3/3 - 0/0)

Haute-Savoie - Au large d'Excenevex (F) et d'Allaman (canton de Vaud, Suisse) : 1 ad., 29 décembre 1999 au 2 janvier (I. Henry et al., co-homologation CavS)

Mouette mélanocéphale - *Larus melanocephalus* (54/>71 - 9/16)

Ain - Viriat, 1 ad. nuptial, 25 et 26 janvier (P. & J.B. Crouzier) ; Villars les Dombes, 1 imm. 2ème été, 13 avril ; 1 ad. nuptial et 1 imm. 2ème été, 24 avril ; Birieux, 3 ad. nuptiaux et 3 imm. 2ème été, 7 juin (P. Crouzier) ; Le Plantay, 1 imm. 2ème été, 17 juin (P. Crouzier, A. Forest)

Loire - Chambéon, 1 ad. internuptial, 2 janvier (D. & G. Tissier)

Haute-Savoie - Publier, 1 imm. 2ème été, 20 avril ; 2 imm. 2ème été, 24 avril (R.&J. Jordan, D. Lenganey) ; 1 imm. 1er été, 25 mai (R. Jordan)

Une fois de plus, les espoirs d'une reproduction en Dombes sont déçus.

Mouette pygmée - *Larus minutus* (1/1 - 2/2)

Hors Dombes (01), Miribel-Jonage, Bassin du Grand Large (69) et lac Léman (74).

Ain - Serrières-de-Briord, 1 juv., 3 septembre (G. Juppé)

Drôme - Saint-Paul-Trois-Châteaux, 1 imm. 1ère année, 13 septembre (G. Olioso)

Pour cette 2ème année d'homologation régionale, la Mouette pygmée demeure d'occurrence très peu fréquente en Rhône-Alpes en dehors de quelques rares sites. Pas de données prénuptiales.

Goéland railleur - *Larus genei* (4/12 - 1/8)

Homologation nationale.

Haute-Savoie - Publier (Delta de la Dranse), 8 ad., 14 avril (R. Jordan)

Après la mention régionale la plus tardive enregistrée en 1999, voici la plus précoce. Le groupe de 8 est le plus nombreux observé en Rhône-Alpes (précédent : 6 à Montrevel en Bresse - 01 - le 6 mai 1994).

Goéland argenté - *Larus argentatus* (16/16 - 4/4)

Ain - Viriat, 1 en plumage de transition 1er hiver/1er été, 12 février (P. & J.B. Crouzier) ; 1 ad., race nominale *argentatus*, 21 février (J.B. Crouzier) ; Marlieux, 1 imm. 1er hiver, 9 décembre (P. & J.B. Crouzier)

Haute-Savoie - Au large de Thonon les Bains (F) et d'Allaman (canton de Vaud, Suisse), 1 ad., photo, 31 août (L. Maumary, J. Duplain, homologation CavS)

Mouette tridactyle - *Rissa tridactyla* (17/>23 - 7/>9)

Ain - Dortan (Retenue de Coiselet - 01/39), 2 ad., plumage hivernal, 2 au 8 janvier ; 1 ad., 27 janvier (P. Crouzier, J.L. Cathala) ; Saint-Germain-sur-Renon, 1 ad. et 1 imm. 1er hiver, 2 et 6 janvier ; 1 imm. 1ère année, 7 janvier ; Marlieux, 1 imm. 1er hiver, 7 janvier (P. & J.B. Crouzier) ; Corveissiat, 1 ad., plumage hivernal, 7 et 8 janvier (P. Crouzier, J.L. Cathala)

Haute-Savoie - Au large d'Excenevex, 2 ad., 1er janvier (I. Henry et al., co-homologation CavS)

Une partie au moins des oiseaux vus en Dombes (Saint Germain sur Renon et Marlieux) appartient aux groupes signalés fin décembre 1999.

Sterne hansel - *Sterna nilotica* (1/1 - 1/1)

Ain - Collonges Fort l'Ecluse, Pougny (L'Étournal), 1 ind., 6 juin (M.A. Berazategui, J.C. Hanggeli, D. Bartschi)

Il s'agit probablement du même oiseau que celui observé en amont immédiat de ce site, sur la retenue du barrage de Verbois (canton de Genève, Suisse), le même jour.

La date et le site sont sans surprise.

Guifette leucoptère - *Chlidonias leucopterus* (19/28 - 5/6)

Ain - Marlieux, 2 ad. nuptiaux, 18 mai (P. Crouzier) ; Birieux, 1 juv., 1ère année calendaire, 27 et 28 août (P. Crouzier, M.& F. Poumarat)

Isère - Courtenay, 3 ad., 29 avril (G. Juppet)

Enfin 1 donnée iséroise : elle permet d'échapper à la routine habituelle de l'espèce en Rhône-Alpes.

Cochevis huppé - *Galerida cristata* (12/18 - 2/3)

Ardèche - Berrias-et-Casteljau, 2 ind., 8 octobre ; Bessas, 1 ind., 22 octobre (D. Genoud, J. Blanc)

Depuis 1991, l'espèce n'a été citée qu'1 fois hors de l'Ardèche ou de la Drôme : 29 avril 1994 à Sablons - 38.

Hirondelle rousseline - *Hirundo daurica* (3/3 - 1/1)

Drôme - Séderon, 1 nid avec 2 œufs brisés à terre, 15 juillet (C. Deliry)

Bergeronnette flavéole - *Motacilla flava flavissima* (1/2 - 3/4)

Ain - Pérouges, 1 mâle ad., 29 avril ; 2 mâle ad., 30 avril ; 1 ind., 1er mai (A. Bernard)

La collection déjà impressionnante de raretés de l'étang de la Trappe du Loup au printemps s'enrichit d'un nouveau taxon. Et ce n'est pas fini !

Cisticole des joncs - *Cisticola juncidis* (28/41 - 2/3)

Hors Vallée du Rhône au sud de Montélimar et dans le Tricastin.

Ardèche - Saint-Sernon, 2 chanteurs, 11 mai ; Berrias et Casteljau, 1 ind., 8 octobre (D. Genoud).

Lusciniolle à moustaches - *Acrocephalus melanopogon* (1/1 - 1/1)

Ardèche - Lanas, 1 ind., 11 janvier (T. Biteau)

Seconde mention hivernale dans notre région après celle d'1 ind. au Pouzin - 07 - le 7 décembre 1997.

Phragmite aquatique - *Acrocephalus paludicola* (0/0 - 1/1)

Drôme - Pierrelatte, 1 ind., 30 août (G. Oliosio)

Première donnée soumise au C.H.R. depuis sa création en 1991. Cette extrême rareté n'est sans doute qu'apparente (en migration postnuptiale, ce phragmite est régulier en Camargue et dans le Languedoc-Roussillon), mais trouver l'espèce dans la jungle des milieux palustres relève du coup de chance.

Gobemouche nain - *Ficedula parva* (1/1 - 1/1)

Haute-Savoie - Publier (Delta de la Dranse), 1 ind. de 1er hiver, 22 octobre (G. Bru-

Le Bièvre, 2006-2007, 21, 71-82

neau, A. Renaudier)

Quatrième mention régionale (la seconde pour ce site) et la plus tardive.

Pie-grièche à tête rousse - *Lanius senator* (0/0 - 2/2)

Hors Basse-Ardèche.

Ain - Dompierre-sur-Veyle, 1 fem., 221 avril (P. Crouzier)

Drôme - Colonzelle, 1 ad., 11 mai (G. Olios)

Naguère assez répandue localement, la Pie-grièche à tête rousse est devenue rare dans notre région, même en période de migration. Son inscription sur la liste C.H.R. à partir de 1999 est pleinement justifiée.

Choucas des tours - *Corvus monedula* (0/0 - 1/1)

Oiseaux de la sous-espèce *soemmerringii* (Europe orientale, Moyen-Orient)

Drôme - Les Granges Gontardes, 1 ind., 9 décembre (G. Olios)

Cette race est de toute évidence d'occurrence régulière mais en petits nombres dans notre pays (CROUZIER et al. 1999) Cette rareté a motivé son inscription sur la liste C.H.R. à partir de 2000.

Corneille mantelée - *Corvus cornix* (8/12 - 1/1)

et hybrides Corneille noire *Corvus corone* X Corneille mantelée *Corvus cornix* (>12/>14 - 4/5)

Ain - Chavannes-sur-Suran, 1 hybride, 27 janvier ; 23 décembre (P. Crouzier) ; Balan, 1 ad. hybride, 5 mai (A. Bernard) ; Sainte Julie, 1 ind. pur, 2 novembre ; Lent, 2 hybrides, 4 novembre (P. Crouzier)

Bruant nain - *Emberiza pusilla* (0/0 - 1/1)

Homologation nationale.

Ain - Pollieu (Marais de Lavours), 1 mâle ad., 27 septembre (Y. Beauvallet, D. Goy)
Première mention régionale de l'espèce.

Bruant mélanocéphale - *Emberiza melanocephala* (1/1 - 1/1)

Homologation nationale.

Savoie - Bozel, 1 mâle ad., 28 juin au 4 juillet (O. Bardet)

Quatrième mention régionale de l'espèce (la 1ère en Savoie) s'inscrivant bien dans son calendrier rhônalpin : 20 avril (1987) au 14 juillet (1994).

ESPÈCES DONT L'ORIGINE SAUVAGE N'A PAS ÉTÉ ÉTABLIE

Tadorne casarca - *Tadorna ferruginea* (3/6 - 2/2)

Origine sauvage douteuse .

Ain - Lapeyrouse, 1 fem. ad., 14 au 27 août ; Villars-les-Dombes, 1 fem. ad., 27 août (P. & J.B. Crouzier, A. Forest)

Roselin à longue queue - *Uragus sibiricus* (0/0 - 1/1)

Homologation nationale.

Rhône - Saint-Georges-de-Reneins, fem., photo, 15 et 16 juillet (A. Renaudier).

Cette espèce originaire de l'Est du Paléarctique (sud de la Sibérie, est du Kazakhstan, nord de la Mongolie pour la race nominale) ne figure pas sur la liste des espèces spontanément présentes en France. Par contre, sa beauté en fait un oiseau très recherché par les collectionneurs, bien que peu souvent détenu en captivité.

OBSERVATIONS NON HOMOLOGUÉES

Héron garde - bœufs - Bubulcus ibis

Rhône - Sainte Consoce, 3 ind., 16 septembre

Erismaire rousse - Oxyura jamaicensis

Homologation nationale.

Ain - Villars-les-Dombes, Birieux, 1 fem., photo, 27 au 30 août

Busard pâle - Circus macrourus

Homologation nationale.

Haute-Savoie - Thollon-les-Mémises (Le Hucel), 1 juv., 23 septembre

Aigle pomarin ou criard - Aquila pomarina/A. clanga

Homologation nationale.

Ardèche - Lavilledieu, 25 mars

Buse pattue - Buteo lagopus

Homologation nationale.

Ardèche - Lavilledieu, 29 mars

Loire - Bussy-Albieux, 1 fem./imm., 4 mai

Faucon d'Eléonore - Falco eleonora

Homologation nationale.

Rhône - Marcy l'Etoile, 1, morphe sombre, 17 août

Goéland argenté - Larus argentatus

Ain - Massignieu-de-Rives, 1 ou 2 ind., 5 janvier

Isère - Anthon, 1 ind. entendu, 19 février

Coucou-geai - Clamator glandarius

Ardèche - Bidon, 1 (ad. ?), 17 juin

Bergeronnette des Balkans - Motacilla (flava) feldegg

Homologation nationale.

Mâles présentant les caractéristiques de la race *feldegg*

Ain - Pérouges, 2 mâles ad., 30 avril et 1er mai

Bergeronnette de Yarrell - Motacilla alba yarrellii

Drôme - Châteauneuf du Rhône, 1 ind., 12 mars

Bruant nain - Emberiza pusilla

Homologation nationale.

Loire - Roisey, 1 ind., 20 octobre

DÉCISIONS RÉCENTES

Sorties d'espèces de la liste régionale d'homologation

Héron garde-bœufs - Bubulcus ibis

Cette espèce a été soumise à homologation régionale dès la création du C.H.R. en 1991. A partir de 1999, les observations réalisées en Dombes et dans la Basse Vallée du Rhône n'ont plus été homologables. Elles ne le seront plus dans toute la région à partir du 1er janvier 2004.

Le Bièvre, 2006-2007, 21, 71-82

Mouette pygmée - *Larus minutus*

L'espèce est d'observation très peu fréquente en dehors de quelques rares sites : Dombes (01), Miribel-Jonage, Bassin du Grand-Large (69) et lac Léman (74). Ces derniers exceptés, l'espèce est soumise à homologation régionale depuis 1999. Elle ne le sera plus à partir du 1er janvier 2004.

ENTRÉE DE NOUVELLES ESPÈCES OU SOUS-ESPÈCES

Ibis sacré - *Threskiornis aethiopicus*

L'espèce a formé çà et là en France, surtout dans l'ouest, des populations férales. Pour suivre un éventuel développement régional de cet ibis (pas toujours très facile à séparer de l'ibis à tête noire), les données de reproduction seront homologables à partir de 2004.

Spatule blanche - *Platalea leucorodia*

Bien que d'identification facile, cette espèce sera soumise à homologation régionale à partir de 2004 à cause de sa rareté en Rhône-Alpes.

Ouette d'Égypte - *Alopochen aegyptiacus*

Depuis plusieurs décennies, des populations férales se sont installées dans plusieurs pays d'Europe et un cas de reproduction a été signalé en Dombes (01) en 2003 (CROUZIER et CROUZIER 2003). Afin de documenter cette progression, l'espèce sera soumise à homologation régionale à partir de 2004.

Canard mandarin - *Aix galericulata* et Perruche de Kramer - *Psittacula krameri*

Ces deux espèces peuvent se reproduire à l'état féral dans notre région. Pour documenter l'évolution de leurs populations, toutes leurs observations seront soumises à homologation à partir de 2003.

Colin de Californie - *Callipepla californica*, Colin de Virginie - *Colinus virginianus* et Faisan vénéré - *Syrnaticus reevesii*

Les trois espèces font occasionnellement l'objet de lâchers cynégétiques dans notre région où d'éventuelles reproductions peuvent intervenir.

Quelques passereaux exotiques échappés de captivité peuvent également se reproduire en liberté dans notre région, notamment le **Léiothrix jaune** (= Rossignol du Japon) - *Leiothrix lutea* et le **Capucin bec-de-plomb** - *Euodice malabarica*.

Les cas de reproduction de ces cinq espèces seront soumis à homologation à partir de 2004.

La **Macreuse noire** - *Melanitta nigra* (sauf la race americana, soumise à homologation nationale), les adultes de la race nominale *fuscus* du **Goéland brun** - *Larus fuscus*, le **Pic cendré** - *Picus canus* nicheur rare et localisé en Rhône-Alpes, les oiseaux à miroir roux (race nominale *svecica*) de la **Gorgebleue à miroir** - *Luscinia svecica*, le **Pouillot ibérique** - *Phylloscopus ibericus*, le **Sizerin flammé** - *Carduelis flammea* (c'est le Sizerin cabaret *Carduelis cabaret* qui niche dans notre région) seront soumis à homologation régionale à partir de 2004.

LIMITATION DU DOMAINE D'HOMOLOGATION

Grande Aigrette - *Ardea alba*

Cette espèce soumise à homologation régionale sauf en Dombes (01) ne le sera plus qu'en cas de nidification à partir de 2004.

Oie des moissons - *Anser fabalis*

Sauf très rares cas, les oies « des moissons » présentes dans notre pays appartiennent à la race *rossicus* dite « Oie de toundra ». Les observations d'oiseaux de la race nominale *fabalis* devront être soumises dorénavant au C.H.N.

Les observations d'oiseaux de la race flavirostris de l'**Oie rieuse** - *Anser albifrons* comme celles des « petites » races (*minima*, *hutchinsii*, *parvipes*) de la **Bernache du Canada** - *Branta canadensis* devront également être soumises au C.H.R.

LIMITATION DE L'AIRES D'HOMOLOGATION

En raison des programmes de réintroduction du Vautour fauve - *Gyps fulvus* dans le sud de la région Rhône-Alpes et du Gypaète barbu - *Gypaetus barbatus* dans les Alpes, ces espèces ne seront plus soumises à homologation à partir de 2004 respectivement dans la Drôme, l'Ardèche et le Vercors pour le premier, dans tout le Massif alpin pour le second.

Cochevis huppé - *Galerida cristata*

L'espèce ne sera plus soumise à homologation au sud de Valence (26) à partir de 2004.

Cisticole des joncs - *Cisticola juncidis*

Des premières restrictions avaient été apportées à l'aire d'homologation en 1999. A partir de 2004, toute mention au sud de Valence (26) ne sera plus soumise à homologation.

EXTENSION DE L'AIRES D'HOMOLOGATION

Traquet oreillard - *Oenanthe hispanica*

L'espèce ne semble plus se reproduire de manière régulière en Ardèche. A partir de 2004, toutes les mentions régionales devront être soumises à homologation.

Fauvette mélanocéphale - *Sylvia melanocephala*

Seules les mentions effectuées au sud de Valence échapperont à l'homologation régionale à partir de 2004.

Pie-grièche méridionale - *Lanius meridionalis*

La régression de l'espèce a incité le C.H.R. à demander l'homologation de ses observations dans toute la région à partir de 2004.

BIBLIOGRAPHIE

CROUZIER (P.), CROUZIER (J.B.) 2003 - Première nidification de l'Ouette d'Egypte *Alopochen aegyptiacus* en Rhône-Alpes - *Ornithos*, 10(6) : 296-297.

CROUZIER (P.), DUQUET (M.), NOËL (F.) et le C.H.N. 1999 - Le Choucas des tours *Corvus monedula* de la race orientale *soemmerringii* en France. Le point après 3 ans d'enquête - *Ornithos*, 6 (4) : 178-182.

LE MARECHAL (P.), DUBOIS (P.J.) 2003 - Liste des oiseaux du Paléarctique occidental - 30 pp.

Le Bièvre, 2006-2007, 21, 71-82